

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 2

Artikel: Il est venu pour rester
Autor: Peter, Theodora
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1032946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le photographe animalier Peter A. Dettling a réussi à prendre ce cliché – l'un des premiers ne provenant pas d'un piège photographique – d'un loup en liberté en août 2006 dans la région de Surselva.

Il est venu pour rester

Voilà 25 ans que les loups sont réapparus en Suisse. Aujourd'hui, près de 80 d'entre eux vivent dans les Alpes et le Jura. Et leur nombre augmente rapidement. Mais cet animal sauvage protégé est à nouveau menacé.

THEODORA PETER

En 1995, des loups ont à nouveau foulé pour la première fois le sol helvétique dans une région montagneuse escarpée du sud de la Suisse, près de la frontière. Ces jeunes mâles ont quitté leurs meutes d'origine dans les Alpes franco-italiennes pour aller chercher de nouveaux territoires vers le nord. Plus tard, ils ont été rejoints par des femelles qui ont donné naissance à des petits. À la fin de l'année 2019, on comptait environ 80 loups et huit

meutes entre les cantons des Grisons, du Tessin, du Valais et de Vaud. Si leur nombre continue à augmenter sans frein, ils pourraient être près de 300 dans dix ans. Et leur espace vital en Suisse atteindrait ses limites sur le plan écologique. Théoriquement, 60 meutes de cinq à six individus peuvent vivre sur les quelque 20 000 kilomètres carrés de l'espace alpin et de l'arc jurassien. Vingt meutes environ sont nécessaires pour assurer la protection de l'espèce à long terme, in-

dique Reinhard Schnidrig, chef de la section Faune sauvage et biodiversité en forêt à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans l'entretien qu'il a accordé à la «Revue» (page 9).

Pendant plus de 120 ans, le prédateur n'était pas du tout le bienvenu en Suisse. Après avoir été pourchassé pendant des siècles, le dernier loup suisse a été abattu au Tessin en 1872. Depuis, les Helvètes préféraient observer *canis lupus* en captivité. Quand le Zoo de Bâle a ouvert ses portes en

1874, le loup faisait partie des attractions majeures du pavillon des prédateurs à côté du lynx, du blaireau et du renard. Aujourd'hui, l'enclos des loups est utilisé à d'autres fins: Cléopâtre et César, les deux derniers individus de l'ancienne meute, ont été endormis et ainsi délivrés des maux dus à leur grand âge l'été dernier. Tandis que le Zoo de Bâle a désormais renoncé à garder des loups, on peut toujours admirer le carnassier dans plusieurs réserves naturelles suisses.

Entre crainte et fascination

En liberté en revanche, on a peu de chances d'apercevoir le loup, qui est farouche. Le photographe animalier Peter A. Dettling a réussi à prendre en 2006 l'un des premiers clichés d'un

loup vivant en liberté en Suisse dans la région de Surselva. Âgé de 48 ans, ce Suisse de l'étranger vit essentiellement au Canada depuis 2002. Il a observé pendant des années le comportement social de meutes de loups dans le parc national de Banff. Quand, en 2012, on a trouvé des preuves de l'existence de la première meute suisse dans le massif du Calanda, le photographe est revenu dans les Grisons pour suivre l'évolution de ces loups. Ce passionné prend la défense de l'«animal incompris» par des exposés, des excursions et des livres (voir encadré). Pour lui, le loup a été accusé à tort, pendant des siècles, d'être un chasseur assoiffé de sang. On a oublié ce faisant que le loup, ancêtre du chien, «est notre plus ancien allié, qui a grandement contribué au développement de l'humanité», avance Peter A. Dettling.

Le retour du loup suscite par contre peu d'enthousiasme chez les éleveurs, notamment de moutons, dont les bêtes ont été attaquées par le prédateur. Suivant son instinct naturel, le loup s'attaque à une proie dès que l'occasion se présente – un comportement tout à fait judicieux dans la nature, ou le succès de la chasse n'est pas garanti. Son instinct de tueur est donc régulièrement réveillé

par des moutons égarés, ce qui a entraîné plusieurs «carnages» dans les pâturages et laissé des paysans fort dépités. Depuis que bon nombre d'éleveurs de moutons protègent mieux leurs troupeaux, les dégâts sont moins importants et les indignés qui appellent à une nouvelle éradication du loup crient moins fort.

Tirs déjà autorisés

Comme le montre une statistique du KORA, fondation pour l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage qui, sur mandat de la Confédération, surveille l'évolution de la population des prédateurs et ses conséquences, les loups ont tué au total près de 3700 animaux de ferme entre 1999 et 2018. Les éleveurs concernés reçoivent une compensation financière de la part de la Confédération et des cantons pour les animaux tués par le loup. À l'avenir, ils ne seront cependant dédommages que s'ils protègent leurs troupeaux de façon adéquate, par exemple au moyen de clôtures électriques et de chiens spécialement dressés pour surveiller les troupeaux de moutons à l'alpage et les défendre contre le loup. La Confédération subventionne ces mesures de protection des trou-



Un chien de berger de Maremma et Abruzzes garde des moutons sur un alpage dans les Grisons. Photo Peter A. Dettling, www.terraMagica.ca



À la recherche de traces de loups en Valais. Image tirée du film «Les loups reviennent» de Thomas Horat.

peaux à hauteur de trois millions de francs par an.

Par ailleurs, les autorités permettent l'abattage du loup lorsqu'il fait trop de dégâts: en général, la ligne rouge est franchie lorsqu'un loup tue plus de 25 moutons. Depuis 2000, les autorités ont délivré 23 autorisations de tir, dont dix ont pu être exécutées. Dans les autres cas, le prédateur a réussi à déguerpier avant que les gardes-chasse n'aient pu viser. Près de 20 loups ont trouvé la mort autrement, renversés par des voitures ou par des trains ou encore abattus illégalement. Quand un loup meurt d'une mort naturelle, on ne le retrouve pas, et il n'ap-

paraît par conséquent dans aucune statistique.

Votation sur la loi sur la chasse

Le nombre croissant de loups a poussé les responsables politiques des cantons de montagne concernés à agir. En 2015 déjà, le Parlement chargeait le Conseil fédéral d'assouplir la protection des espèces de manière à ce que la population de loups puisse être régulée avant l'apparition de conflits importants. Le 17 mai, le peuple se prononcera sur une révision de la loi fédérale sur la chasse qui fait débat. Celle-ci permettrait aux autorités d'abattre des loups avant qu'ils n'aient commis des dégâts pour réguler leur population. La révision est défendue par les partis bourgeois, l'Union suisse des paysans et les chasseurs. De leur point de vue, les tirs constituent un outil incontournable pour permettre la cohabitation de l'être humain et du loup.

Les organisations de protection de la nature et des animaux s'opposent cependant à ces «tirs de régulation».

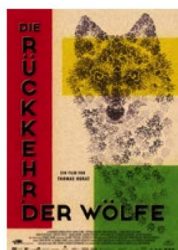
Elles voient dans ce projet de loi un signal fâcheux de l'affaiblissement de la protection des espèces. En peu de temps, elles sont parvenues à rassembler les 50 000 signatures nécessaires pour un référendum. Ces organisations s'élèvent aussi contre le fait que la nouvelle loi permet d'abattre des loups même dans les zones de protection de la faune sauvage. Des zones qui, à leur avis, devraient rester un lieu de refuge même pour les loups.

Le statut de protection du loup remis en question

Selon les autorités fédérales, l'assouplissement prévu de la protection du loup est conciliable avec la Convention internationale relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe conclue à Berne en 1979. L'OFEV indique que la Convention autorise expressément les tirs de loups avant qu'ils ne provoquent des dommages importants. Déposée en 2018, une demande de la Suisse visant à déclasser le loup d'«espèce strictement protégée» à «espèce protégée» dans le cadre de la Convention est toujours en suspens. En 2006, le Comité permanent de la Convention avait déjà rejeté une demande de la Suisse dans ce sens. Avant de prendre une nouvelle décision sur le statut de protection du loup, les pays européens veulent effectuer un relevé de la population des loups dans toute l'Europe. Les résultats ne sont pas encore sur la table.

La problématique du loup soulève les passions, et l'animal sauvage auréolé de mythes ne laisse personne indifférent. Au Parlement fédéral déjà, la loi sur la chasse a suscité un débat très émotionnel. Les montagnards reprochent aux habitants des plaines d'avoir une vision romantique du loup et de vouloir imposer aux populations concernées leur manière de gérer l'animal. Ce fossé entre ville et campagne risque de se creuser à nouveau le 17 mai, date de la votation. Mais quel que soit le verdict du peuple, le loup est là. Et il y restera.

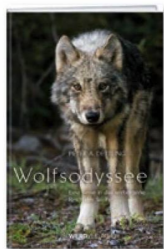
Le loup au cinéma et dans la littérature



Dans le film documentaire «Les loups reviennent», sorti en 2019, le réalisateur schwytois Thomas Horat se penche sur l'âpre question de la bonne gestion du loup. Il s'est également rendu à l'étranger et a suivi les traces de loups pendant trois ans en Autriche, en Allemagne, en Pologne,

en Bulgarie et aux États-Unis. Le réalisateur a interrogé des bergers, des spécialistes du loup – entre autres Reinhard Schnidrig – et des scientifiques sur les réalités et les mythes entourant cet animal sauvage qui divise l'opinion. Son film remarquable montre la fascination qu'exerce le loup sans le glorifier. «Les loups reviennent» sera disponible en DVD et en VOD à l'automne.

Bande-annonce du film (avec sous-titres en allemand): ogy.de/trailer-wolf;
Bande-annonce du film (avec sous-titres en anglais): ogy.de/wolf-trailer



Il n'y a pas que sur grand écran que le loup gagne du terrain, mais aussi dans la littérature: dans son dernier ouvrage «Wolfsodyssee», le photographe animalier suisse-canadien Peter A. Dettling retrace sa longue quête sur les traces du loup. Sa passion pour cet animal ne l'a plus quitté depuis

qu'il s'est retrouvé pour la première fois nez à nez avec dix loups sauvages en 2005 au Canada. Son livre contient des éléments relevant de la biographie, de l'histoire naturelle, de l'éthologie et de l'aventure. L'«homme-loup» Peter A. Dettling a pour ambition de susciter de la compréhension et de l'empathie pour l'un de nos «plus anciens alliés». Son livre contient de nombreuses illustrations, notamment les photos de loups utilisées dans ce numéro de la «Revue Suisse».

Wolfsodyssee. Peter A. Dettling.
Éd. Werd & Weber Verlag (2019), 350 pages,
CHF 39.–. En allemand seulement.